

CE du 29 août 2025

Présents : Yohan PENETAULT, Millena BOILLEVIN, Pascal LEFEBVRE, Xavier LARTIGUE (matin), Etienne CHANTREAU, Olivier HONORÉ (matin), Pascal ZANCHETTIN, François BARRÈRE (matin), Christophe FOUQUART, Lydie MARTINEAU, Jean-Noël CHAIGNE (matin), Yohan GOUJON (après-midi)

Excusés : Ludivie KEUK-JOUBERT, Brice CÉZARD, Romain MINBIOLLE, Steeve CHRISTMANN, Mehdi MACHALA, Pascal CASDEBAIG

Invité : Gabin ARLAUD (SELA)

Présentation de l'UL par Yohan P

Tour de table

Explications structuration de la CGT

Tour d'actualités

Fonctionnement de la nouvelle CE :

- Permanences de l'accueil syndical :
 - sans RDV : de 15h à 17h tous les lundi au local de Chalembert
 - avec RDV : en cours de construction avec l'UD
 - 15 septembre : réunion du Pôle permanences (horaire et lieu à confirmer)
 - appel à candidatures : Christophe et Etienne volontaires, toutes les autres bonnes volontés sont les bienvenues
- Mise en oeuvre des orientations :
 - Le secrétariat propose la mise en place de collectifs avec des animateurs :
 - **Défendre et conquérir** animé par Yohan P & Yohan G (participant : François B)
 - **Permanences syndicales** animé par Millena B & Pascal C (participants : tous celles et ceux qui font de l'accueil syndical)
 - **Formation** animé Ludivine K & Millena B (participant : Jean-Noël C)
 - **Antifasciste** animé par Pascal L (participants : Christophe F)
 - **Jeunesse** animé par Pascal Z (participants : Etienne C)
 - **VSS** (Violences Sexistes et Sexuelles) animé par Yohan G (participante : Lydie M)
 - **Continuité syndicale** animé par ? (à définir)
 - **VOTE à l'unanimité**



Tous les membres de la CE sont invités à se positionner sur un ou plusieurs collectifs. Rien ne sera figé, il sera possible de changer pendant la durée du mandat mais l'objectif est la mise en oeuvre des orientations du congrès donc il faut qu'on s'en donne les moyens...

- Calendrier des CE :
 - Proposition : tous les 3e vendredi de chaque mois
 - Le calendrier a été envoyé sur le groupe Whatsapp sous forme de sondage (qui sera doublé d'un mail), si 50% de présents n'est pas atteint une autre date sera proposée
 - **VOTE à l'unanimité**
- Local de Chalembert :
 - Proposition : accepter la proposition du propriétaire de nous louer le local attenant au local actuel
 - Objectif : avoir un local plus grand permettant à l'UL d'être autonome pour nos CE, nos réunions et nos formations et également le proposer aux syndicats de l'UL ayant ce genre de besoins
La salle sera équipée de mobilier modulable ainsi que d'un grand écran mural.
Loyer actuel de 325 €, nouveau local proposé à 350 €
 - **VOTE à l'unanimité avec négociation à 600 € pour les 2 et une climatisation fonctionnelle**

Hommage à Julien DELHOUME :

- Proposition d'aide à l'organisation : Yohan P, Yohan G (d'astreinte) (+ Christophe F après son stage et Etienne C & Millena B au retour de Saintes)
- Pour info : 400 € reversés sur la participation du congrès du 4 juillet pour les enfants de Julien

Rassemblement à Saintes du 5 septembre :

- Proposition de relayer l'appel de l'énergie pour compléter le bus pour aller soutenir la camarade du syndicat Énergie 17

Forum des associations de Poitiers du 7 septembre (parc de Blossac) :

- Demande de l'UD pour aider à tenir le stand
- Installation le samedi 6 et stand le dimanche 7

Mouvements citoyens des 1 et 10 septembre :

- Proposition : la FAPT et le CHU demande notre présence à l'AG citoyenne du 1er septembre à l'îlot Tison à Poitiers
- La CE après avoir débattu décide de ne pas envoyer de représentant car c'est un mouvement citoyen et c'est à chacun d'y participer ou pas
- Pour le 10 septembre, le rôle de l'UL est d'organiser la convergence des luttes. Il est donc nécessaire que chaque syndicat débatte et décide des actions à mener. Une CE extraordinaire est organisée le jeudi 4 septembre de 18h30 à 19h30 en présentiel au local de Chalembert ou en visio (relais de la proposition de la CNN et état des lieux des propositions des syndicats).

130 de la CGT à Limoges le 23 septembre à Limoges :

- Proposition : organiser un bus ou non ?
- Vu la semaine chargée (congrès de l'UD) et les priorités de l'UL, la CE acte le fait que le programme pourra être diffusé par l'UD ainsi que et la sollicitation aux participations.

Congrès de l'UD les 25 et 26 septembre à Châtelleraut :

- Demande d'aide de l'UD pour le 24 septembre pour la préparation du congrès
- L'UL va relayer la demande aux syndicats
- Les représentantes de l'UL seront Ludivine & Millena
- Concernant le redécoupage des territoires des UL, le STPC86 sollicite l'UL pour avis et propose que le découpage colle au plus près du découpage administratif (et donc de Grand Poitiers)
- Après débat, les membres de la CE présents considèrent que c'est à chaque syndicat d'amender cette décision d'autant que l'UL n'a qu'un avis consultatif (et qu'un seul syndicat fait cette demande).